ICG.-REPUBLIQUE DU BENIN Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2016-719 du 25 novembre 2016 portant nomination au Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016;
- Vu le décret n°2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement;
- Vu le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu le décret n°2016-501 du 11 août 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Cadre de vie et du Développement Durable ;
- Vu le décret n°2016-421 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Sur proposition du Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable,
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 09 novembre 2016,

DECRETE:

<u>Article</u> **1**^{er}: Les personnes dont les noms suivent sont nommées aux postes ciaprès :

Au ministère,

Conseiller Technique à l'Ecocitoyenneté et à la Déconcentration :

Madame Yvonne ADJOVI-BOKO;

Secrétaire Général du Ministère :

Monsieur Constant Hippolyte GODJO;

Inspecteur Général du Ministère :

Monsieur Euloge Egbènonkpo ADDA;

Délégué à l'Aménagement du Territoire :

Monsieur Bodourin Salomon OKIRI;

Directeur Général du Développement Urbain :

Monsieur Ghislain Comlan HOUNNOU;

Directeur Général de l'Habitat et de la Construction :

Monsieur Victor Kouassi ANANOUH;

Directeur Général de l'Environnement et du Climat :

Monsieur Martin Pépin AINA;

Directeur de l'Informatique et du Pré-archivage :

Monsieur Egoundaré Arcadius BADA;

Directrice de la Promotion de l'Ecocitoyenneté:

Madame Hermine GBAGUIDI.

A la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC),

Directeur Général Adjoint :

Colonel des Eaux, Forêts et Chasse Rémi HEFOUME;

Secrétaire Général :

Colonel Boukari A. OUARAKPE;

Inspecteur Général des Services Forestiers :

Colonel des Eaux, Forêts et Chasse Pierre GAFFAN;

Directeur de la Promotion du Reboisement et de l'Enrichissement des

Forêts Naturelles:

Commandant des Eaux, Forêts et Chasse Adjankou A. ADJINDA;

Directeur de l'Unité Focale de Programmation et du Suivi-évaluation :

Commandant des Eaux, Forêts et Chasse Orou Yérima E. SEKO N'GOYE;

Directeurs des Politiques, du Contrôle, de l'Exploitation et du Contentieux :

Commandant des Eaux, Forêts et Chasse Barnabé SOSSA;

Directeur de la Protection des Ressources Naturelles et de la Promotion des

Systèmes de lutte contre la Désertification :

Commandant des Eaux, Forêts et Chasse Abdoul R. ADJIBI OUALIOU

Directeur du Personnel, de l'Equipement, du Matériel et des Finances:

Colonel des Eaux, Forêts et Chasse Emmanuel O. TONI;

Chef d'Inspection Forestière de l'Atlantique-littoral :

Colonel des Eaux, Forêts et Chasse Isidore H. KOTY;

Chef d'Inspection Forestière de l'Alibori :

Commandant des Eaux, Forêts et Chasse Saliou DEGBO;

Chef d'Inspection Forestière de l'ATACORA :

Commandant des Eaux, Forêts et Chasse Robert A. MISSIKPODE;

Chef d'Inspection Forestière du Borgou :

Commandant des Eaux, Forêts et Chasse Théophile A. SINADOUWIROU;

Chef d'Inspection Forestière des Collines :

Commandant des Eaux, Forêts et Chasse Justin D. AZANKPAN

Chef d'Inspection Forestière de la Donga :

Commandant des Eaux, Forêts et Chasse Fiacre C. AHONONGA;

Chef d'Inspection Forestière du Mono-Couffo :

Commandant des Eaux, Forêts et Chasse Léopold KANHONOU

Chef d'Inspection Forestière de l'Ouémé-plateau :

Lieutenant-Colonel des Eaux, Forêts et Chasse Tiamyou ZANNOU;

Chef d'Inspection Forestière du Zou :

Commandant Hervé S.V.P. BEHANZIN.

Au Centre d'Etudes et de Recherches Forestières (CERF),

Directeur Général:

Colonel des Eaux, Forêts et Chasse Gaston AKOUEHOU.

Au Centre National de Télédétection et de Suivi Ecologique (CENATEL), Directeur Général:

Colonel des Eaux, Forêts et Chasse Corneille TOSSA;

Au Fonds National pour le Développement Forestier-FNDF,

Directeur Général:

Colonel des Eaux, Forêts et Chasse Abou B. ASSOUMA.

Article 2: Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 novembre 2016

P Won jaki

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON.-

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

Le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable,

Romuald WADAGNI

José TONATO